



La Chancellerie

Prot. N°397/26

COMMUNIQUÉ

Frères et Sœurs dans le Seigneur,

La Chancellerie de l'Archidiocèse de Kinshasa porte à la connaissance de l'opinion publique qu'en fin de matinée de ce samedi 20 juin 2026, un groupe de militants, se réclamant de la Force du Progrès, a occupé sans autorisation l'espace situé devant l'Archevêché de Kinshasa pour y tenir diverses activités et y implanter les insignes de l'UDPS. Invités à libérer les lieux, ils ont proféré des injures et des menaces envers les Autorités de l'Eglise. Mais grâce à l'intervention diligente des services compétents de la Police nationale congolaise, le calme a été rétabli et aucun incident majeur n'a été enregistré.

Tout en remerciant les services en charge de la sécurité pour leur diligence et leur professionnalisme, l'Archidiocèse de Kinshasa dénonce cette provocation inacceptable. Il condamne fermement de tels agissements, qui constituent une atteinte grave au droit de propriété, au respect dû aux institutions ecclésiastiques, à la sacralité des lieux de culte et aux principes fondamentaux du vivre-ensemble. À la suite de la récente Déclaration du Clergé de Kinshasa sur l'insécurité croissante qui sévit dans les paroisses et les autres structures ecclésiales, la Chancellerie en appelle une nouvelle fois aux Autorités politico-administratives et sécuritaires afin qu'elles garantissent effectivement la sécurité des personnes et de leurs biens.

En invitant les fidèles catholiques et toutes les personnes de bonne volonté à la vigilance, au calme et à la prière, l'Archidiocèse de Kinshasa réaffirme son attachement indéfectible à la paix, au dialogue, au respect des institutions et au vivre-ensemble harmonieux.

En confiant notre Ville-Province de Kinshasa à la maternelle protection de la Bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame du Congo, nous implorons du Seigneur le don de la paix et du respect mutuel.

Fait à Kinshasa, le 20 juin 2026



Abbé Clet-Clay MAMVEMBA

Secrétaire-chancelier